



Nous avons été sollicités quatre fois au cours de la saison 2025/2026.

La commission s'est réunie en visioconférence, ce qui évite les déplacements et permet à l'ensemble des membres d'être présent. Je les remercie pour leur disponibilité et le temps consacré bénévolement pour étudier les dossiers.

Une fiche pratique a été construite et diffusé sur le site de la ligue afin de pouvoir aiguiller les clubs sur les modalités des demandes.

Je remercie, la COC, la CTA, ainsi que la commission CMCD pour leurs disponibilités. Ils ont été présents chaque fois que nous avons eu besoin de leurs éclaircissements.

Je remercie l'ensemble des membres de la commission pour leur aide et compétences et merci à Bernard PADOVANI qui a assuré le secrétariat.

La commission est constituée actuellement de 5 membres et j'espère pouvoir l'étoffer pour la saison prochaine.

Bel été à tous.

Sophie BRECHET, Présidente de la Commission des Réclamations et des Litiges